

0352686E  
ACADEMIE DE RENNES  
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE ANITA CONTI  
ESPLANADE ANITA CONTI  
35174 BRUZ CEDEX  
Tel : 0223501700

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 1  
Numéro d'enregistrement : 9  
Année scolaire : 2018-2019  
Nombre de membres du CA : 29  
Quorum : 15  
Nombre de présents : 23

Le conseil d'administration

Convoqué le : 19/10/2018

Réuni le : 08/11/2018

Sous la présidence de : Gilles Nottebart

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

**Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Paris , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.**

Pièce(s) jointe(s)

Oui                      Nombre: 1

Libellé de la délibération :

"Paris des affaires, Paris populaire" (voyage)  
l'animation pédagogique est facultative, elle concerne les élèves des 1ères STMG 1 et STMG 2 (et 5 accompagnateurs).  
- elle se déroulera en janvier 2019,  
- la participation financière des familles est de 146,00 €.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	23
Pour :	23
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

**BUDGET PRÉVISIONNEL****SANS AIDES**

58 élèves et 5 accompagnateurs

<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>		
Trajet	2 300,00	Lycée – TA	1 847,60	
Hébergement	5 700,00	Familles	8 468,00	146,00 coût par élève
adhésion	54,00			
assurance annulation	220,00			
musée d'Orsay	0,00			
Mémorial Shoah	105,00			
Palais Garnier	600,00			
Théâtre (10€ la place)	600,00			
repas professeurs	250,00			
Déplacements métro Paris	486,60			
<b>TOTAL</b>	<b>10 315,60</b>	<b>TOTAL</b>	<b>10 315,60</b>	

mise à jour du 15/10/18